

## LE CONTRÔLE DES ARMES À FEU

**Mme Maria Minna (Beaches—Woodbine):** Monsieur le Président, au cours de la dernière semaine, à Toronto et dans la région avoisinante, trois crimes violents et atroces ont été commis au moyen d'armes à feu. Dans le premier cas, une étudiante a été abattue à son domicile. Dans le deuxième cas, la fille d'un de mes électeurs a été assassinée pendant qu'elle savourait un dessert en compagnie d'amis dans un restaurant du centre-ville. Dans le troisième cas, au cours d'une soirée, un jeune père de famille a été tué d'une balle provenant d'une arme volée.

Le sort réservé à ces victimes doit mener à l'adoption de lois plus sévères en matière de contrôle des armes à feu.

En tant que femme, je me sens particulièrement vulnérable, et comme le disait une de mes électrices: «Pourquoi devrais-je renoncer à ma liberté et vivre dans la peur?»

Nous ne devrions plus jamais tolérer de crimes aussi violents et gratuits.

• (1415)

J'exhorte non seulement le ministre de la Justice, mais tous les députés à unir leurs efforts pour agir rapidement et resserrer le contrôle des armes à feu au Canada.

\* \* \*

## LE DROIT DE LA MER

**L'hon. Charles Caccia (Davenport):** Monsieur le Président, pour le bien des travailleurs de l'industrie de la pêche qui sont en chômage et celui de l'économie du Canada, le gouvernement canadien se doit de ratifier rapidement la Convention sur le droit de la mer. Ce traité servira les intérêts canadiens, en renforçant la souveraineté du Canada sur les eaux côtières et en contribuant à la création d'un ordre juridique stable et plus pacifique dans ce domaine.

Le traité vise explicitement à protéger certains stocks de poissons et à consacrer dans la loi internationale des principes contenus dans la Loi canadienne sur la prévention de la pollution des eaux arctiques. Ce traité servira un jour de cadre juridique qui appuiera les efforts que déploie le Canada pour mettre un terme à la surpêche étrangère.

Le Canada se doit de ratifier et de promouvoir la Convention sur le droit de la mer s'il veut à long terme relancer son industrie de la pêche. Par conséquent, j'exhorte le ministre des Affaires étrangères à ratifier la Convention sur le droit de la mer sans plus tarder.

\* \* \*

## LA PRÉVENTION DU CRIME

**L'hon. Audrey McLaughlin (Yukon):** Monsieur le Président, les Canadiens ont été bouleversés récemment par deux meurtres gratuits qui ont été commis à Ottawa et à Toronto. On craint que nos rues ne soient plus sûres et que les jeunes soient de plus en plus violents. C'est ainsi que l'attention s'est portée sur la Loi sur les jeunes contrevenants.

## Questions orales

Je partage l'inquiétude des Canadiens sur la violence dans nos collectivités. Je conviens qu'il faudrait modifier la loi afin de s'assurer de son efficacité, mais j'estime que toute modification doit s'appuyer sur des faits et non sur de la fiction. Il ne suffit pas de vouloir modifier la loi; il faut aussi être disposé à prévenir la criminalité.

Depuis 1992, le financement de la GRC a diminué de 33,4 millions de dollars. Par suite du sous-financement fédéral, le programme de prévention du crime au Yukon, par exemple, a été supprimé. Et pourtant, en visitant les écoles, l'agent responsable faisait plus pour prévenir la criminalité que la perspective d'une peine d'emprisonnement sévère.

L'emprisonnement coûte cinq fois plus cher que la prévention. Je prie le gouvernement de songer à cet aspect de la prévention de la criminalité dans notre société.

## QUESTIONS ORALES

[Français]

### LE BUDGET

**L'hon. Lucien Bouchard (chef de l'opposition):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre.

Les économistes et analystes financiers reconnaissent quasi unanimement que la baisse du dollar et l'accroissement de l'écart entre les taux d'intérêt américains et canadiens sont principalement causés par le manque de crédibilité du Budget fédéral. Le gouvernement n'a pas réussi à convaincre les marchés financiers de sa détermination à combattre le déficit et à redresser les finances publiques. Tous les contribuables paient pour cela avec la hausse des taux d'intérêt.

Le premier ministre reconnaît-il que la hausse des taux d'intérêt résultant de la volonté de la Banque du Canada d'endiguer la baisse du dollar est principalement attribuable au jugement négatif porté par les marchés financiers qui sont déçus par l'insuffisance des mesures de réduction du déficit proposées par le Budget?

**Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre):** Monsieur le Président, je ne crois pas à la thèse de l'honorable député. Nous avons présenté un Budget en cette Chambre, au mois de février, qui a été bien reçu. C'est sûr qu'il y a eu des mouvements dans les marchés la semaine dernière, mais tout le monde attribue cette fluctuation dans les marchés à une situation tout à fait volatile du côté international, et le tout semble s'être assez bien rétabli.

Le ministre des Finances et moi-même avons dit clairement que le plan du gouvernement est clair et net: nous voulons atteindre notre objectif de réduire le déficit à 3 p. 100 du revenu national à la fin de la troisième année de notre mandat, et nous sommes convaincus que nous allons atteindre nos objectifs.

**L'hon. Lucien Bouchard (chef de l'opposition):** Monsieur le Président, le premier ministre fait défaut de nous rappeler que la plupart des économistes et analystes financiers qui ont examiné les causes de l'instabilité financière des récentes semaines les ont attribuées au Budget et à l'inquiétude que manifestent les marchés financiers devant le manque de courage du gouvernement à toucher là où il fallait toucher, c'est-à-dire aux dépenses du gouvernement.